

Le Pipeau remplace le Pivot, rien n'a changé !

...ou comment le Gouvernement n'a en réalité trouvé aucun compromis avec les salarié-es mobilisé-es...

Le 1^{er} Ministre a transmis un courrier aux organisations syndicales, courrier définissant selon lui un compromis susceptible de satisfaire les salarié-es mobilisé-es. Résultat : non seulement l'âge pivot n'est pas retiré, mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale. Loin du satisfecit de la majorité parlementaire, des médias dominants et des syndicats libéraux, ce faux compromis vise simplement à détourner l'opinion publique de son soutien au mouvement pour le retrait de la réforme.

Une scénarisation grossière du dialogue social

Nous l'écrivions déjà le 17 décembre : « *L'autre illusion [...] consiste donc à mettre en scène la CFDT comme l'acteur majeur du mouvement social. En effet, après avoir posé comme un fait établi l'illusion que l'âge pivot serait au centre du dénouement du conflit social, « on » installe Laurent Berger, son Secrétaire Général, comme l'incontournable interlocuteur du Gouvernement pour que le mouvement s'arrête. Et là aussi personne pour noter que plus d'un million de Français se sont jusqu'alors mobilisés pour ce combat dont on semble aujourd'hui*

dépossédés. Si la personnalisation d'un dénouement possible de la crise pose la question démocratique, sa scénarisation en est grotesque. ». Nous savions donc que cela allait arriver. Ce

storytelling ridicule s'est joué pendant trois semaines, cheminant vers une conclusion déjà connue de tous et la vraie-fausse victoire de syndicats plus libéraux que réformistes...

14
JANVIER

Le Gouvernement ne s'adresse pas aux salarié-es mobilisé-es

Lorsque le Gouvernement et le Président de la République se félicitent d'un compromis trouvé avec les organisations syndicales, cela ne concerne en réalité aucune organisation syndicale à l'initiative du mouvement social depuis le 5 décembre.

En effet, les syndicats libéraux, UNSA et CFDT, n'ont jamais fait partie du front syndical uni depuis le début du mouvement et composé de la CFE-CGC, FO, CGT, UNEF, SOLIDAIRES, UNL, MNL et FSU...

La réforme des retraites...

... avant la lettre d'Edouard Philippe

Des baisses de pension de 12 milliards d'euros en 2027 qui prennent la forme d'un âge pivot.

Un système à points avec un âge d'équilibre à 65 ans en 2037 et qui augmente avec l'espérance de vie.

... après la lettre d'Edouard Philippe

Des baisses de pension de 12 milliards d'euros en 2027 qui prennent une forme à déterminer par le gouvernement après le vote de la loi (âge pivot ou autre). LOL

Un système à points avec un âge d'équilibre à 65 ans en 2037 et qui augmente avec l'espérance de vie.

Collectif @nosretraites - reformedesretraites.fr

Dans le « monde réel », les organisations syndicales libérales n'ont organisé aucune manifestation, et lorsqu'elles ont annoncé leur présence dans deux défilés (17 décembre et 11 janvier), elle était plus que ténue. Par conséquent, ce que nous avons vécu ce 11 janvier relève d'un scénario politique et médiatique qui feint d'oublier qu'il ne s'adresse pas aux principaux-aes intéressé-es...

Le seul retrait de l'âge pivot n'est pas la revendication du front syndical

Depuis le début du mouvement le front syndical exige le retrait du projet de réforme de retraite par points. La mesure d'âge pivot étant une régression supplémentaire à un projet de réforme néfaste par essence pour l'ensemble des salarié-es. Le pseudo recul du Gouvernement sur l'âge pivot reste dès lors plus qu'insuffisant.





Une fausse victoire de la CFDT pour une vraie défaite à venir des salariés

Le courrier du 1^{er} Ministre, dans son premier point, confirme la volonté du Gouvernement de construire un système par point. Si dans son article deux il est évoqué que les négociations avec les partenaires sociaux se poursuivent, le passage en Conseil d'Etat du texte de loi et l'annonce de l'abandon des catégories actives avec le maintien d'un flou absolu sur la pénibilité dans la Fonction Publique, confirme l'immense décalage entre un discours ouvert à la discussion et une réalité n'offrant aucun espace réel de discussion.

Très éloigné de ce qui fonde le « hip hip hip hurra ! » des syndicats libéraux, le point 4 du courrier prévoit bien la mise en place d'un âge d'équilibre. C'est au point 7 que le 1^{er} Ministre accepte provisoirement de retirer du projet de loi l'âge de 64 ans comme âge d'équilibre, le temps que la conférence sur le financement fasse ses propositions. Cependant, il prévient que si

les propositions n'étaient pas satisfaisantes, le Gouvernement prendra des mesures de financement par ordonnance... Aussi, dans son point 8, il parachève ce faux-compromis en indiquant que les mesures proposées par la dite conférence ne devront entraîner « ni la baisse des pensions [...] ni la hausse du coût du travail »...

Entendez par là qu'il n'y aura aucun effort supplémentaire du côté des cotisations employeurs

ou encore des cotisations liées par exemple à la productivité des entreprises et aux dividendes...

Que reste-t-il alors ? L'augmentation de l'âge de départ. Nous voyons là à la fois les limites de la conception du dialogue social du Gouvernement comme celles de la pseudo victoire des syndicats libéraux. Plus grave encore, en excluant toute hausse des cotisations le gouvernement le gouvernement entérine la nécessité productiviste et consumériste au détriment du partage du travail avec les 6 millions de chômeurs totalement oubliés et d'une meilleure répartition du capital.

Il n'y pas de problème de financement, pourtant on ne parle de que de cela...

Depuis plusieurs semaines l'ensemble des organisations syndicales répètent, au même titre que le Conseil d'Orientation des Retraites, qu'il n'y a aucun problème de financement des retraites. En effet La Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) a été créée en 1996 pour financer les dettes du régime général de la sécurité sociale. En 2025 les 18 milliards de la CADES seront alors disponible pour faire face au financement des retraites...

La question du financement répond donc à deux intérêts : le premier est idéologique, le recul incessant de l'âge de départ en retraite, sous couvert d'assurer la pérennité financière du système, est une idée fixe de la droite française et du Medef, et peu importe que 13 ans d'espérance de vie séparent les classes sociales les plus opposées. La deuxième est davantage stratégique, dans le sens où elle permet de focaliser l'attention sur une question certes clivante, mais qui éloigne le débat de la question centrale : celle de la nocivité d'un système par point.

Par conséquent rien n'a changé depuis nos mobilisations réussies ce samedi dans toute la France, si ce n'est que le Gouvernement a utilisé son dernier argument fallacieux. Nous appelons donc à nouveau à la grève et aux manifestations et actions organisées du 14 au 16 janvier pour exiger le retrait pur et simple de ce projet de loi.

*Les 14, 15 et 16 janvier,
jusqu'à la victoire !*

